

**COMMUNE DE BOISSY  
FRESNOY  
Canton de NANTEUIL LE  
HAUDOUIN  
Arrondissement de SENLIS**

**Délibération n° 2026-4  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du mercredi 11 février 2026**

Nombre de Conseillers en exercice : 15

Les membres composant le Conseil Municipal se sont réunis à la mairie le **mercredi 11 février à 20 heures**, sous la présidence, de Madame BAHU Martine, Maire

Étaient présents : Mme BAHU Martine, M. LOURY Mathieu, Mme BEAUCHAMP Elodie, M. BOULIOL Jean-François, M. CORNET Jean-Michel, M. DORMOY Jérôme, M. AVERLANT Laurent, M. QUIGNON Samuel, M. SIMAR Hervé, Mme CALAS Alexandra, M. COCHARD Philippe, M. DECARNELLE Alain, M. POSTEL Bertrand

Étaient absents : M. LISEK Jérôme, Mme PARIS Mélanie

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités territoriales.

Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire de séance :

**Monsieur DORMOY Jérôme** est désigné pour remplir les fonctions.

Nombre de Conseillers Municipaux	Nombre de Conseillers Présents	Nombre de procuration	Nombre de votants	Date de convocation
15	13	0	13	Le 05/02/2026

**OBJET : Affectation des résultats du budget assainissement**

Vu l'approbation du Compte Financier Unique 2025 du budget assainissement par le Conseil Municipal.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de définir l'affectation du résultat de clôture de l'exercice 2025 :

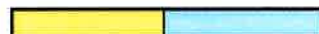
Le résultat de clôture cumulé est de : 114 433.00 €  
 - Excédent d'investissement : 28 779.06 €  
 - Excédent d'exploitation : 85 653.94 €

LIBELLE	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		92 189.18 €		160 576.23 €	- €	252 765.41 €
Opérations de l'exercice	23 624.74 €	17 089.50 €	191 239.91 €	59 442.74 €	214 864.65 €	76 532.24 €
Totaux	23 624.74 €	109 278.68 €	191 239.91 €	220 018.97 €	214 864.65 €	329 297.65 €
Résultat de clôture (=CA)		85 653.94 €		28 779.06 €		114 433.00 €

Besoin de financement  
Excédent de financement



Restes à réaliser



Montants égaux à totaux ETAT DES RESTES et col. REPORTS CA et BP

Besoin de financement des restes à réaliser  
Excédent de financement des restes à réaliser



Besoin total de financement  
Excédent total de financement



2 Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de



Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à **13 voix pour**, décide l'affectation du résultat aux comptes suivants :

- **002 (recettes) : 85 653.94 € excédent d'exploitation reporté**
- **001 (recettes) : 28 779.06 € excédent d'investissement reporté**

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits et ont  
signé au registre Les membres présents

Pour extrait certifié conforme,

Le 18 février 2026

Le Maire, BAHU Martine

